

7TACOM

Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 1.000 euros
13 rue Rodier – 94700 Maisons-Alfort

822 351 607 RCS CRETEIL
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 9 SEPTEMBRE 2024

LE SOUSSIGNE :

- Monsieur Jean-Sébastien TISSERAND, propriétaire des 1.000 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, soit l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (l' « **Associé Unique** »), a été appelé à prendre les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :
 - Transfert du siège social ;
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DECIDE CE QUI SUIIT :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société, de 13 rue Rodier – 94700 Maisons Alfort à l'adresse suivante : 40 rue Alexandre Dumas – 75011 Paris avec effet à compter du 9 septembre 2024.

L'article 4 « *Siège Social* » des statuts de la Société sera modifié pour tenir compte dudit transfert de siège social.

DEUXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:

488B0AFBEF37429...

Monsieur Jean-Sébastien TISSERAND